DÉCRYPTER LES LOGOS PRÉSENTS SUR LES EMBALLAGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Quotidiennement, nous voyons des sigles et des logos sur les produits que nous consommons. Cependant, savons-nous exactement ce qu'ils veulent dire?



ce symbole indique que l'emballage est recyclable. Il sera recyclé ou non en fonction des consignes locales de tri. le chiffre, allant de 1 à 7, identifie le type de plastique utilisé.

SUR LES PLASTIQUES

LE POINT VERT

contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne veut pas dire que le produit est valorisable ou recyclé. Il indique seulement que le fabricant a payé une contribution à Eco-emballage.



est le symbole du recyclage. Il indique que le produit est valorisable. Il existe une filière de recyclage des matériaux qui le composent. Le pourcentage au centre correspond aux matières recyclées présentes dans la fabrication du produit.





L'INDICATION GÉOGRA-PHIQUE PROTÉGÉE (IGP)

certifie une relation entre le produit et son origine moins forte que l'AOP. Les ingrédients qui composent les produits sont inscrits dans le cahier des charges mais peuvent provenir de l'extérieur du territoire protégé. Seule l'élaboration finale doit être réalisée dans des conditions déterminées.



LA SPÉCIFICITÉ TRADITION-**NELLE GARANTIE (STG)**

atteste qu'un produit a été fabriqué selon une recette considérée comme traditionnelle (composition, mode de production). Seul le savoir-faire est pris en compte et non les ingrédients ou la zone géographique.



L'APPELLATION D'ORIGINE **CONTRÔLÉE (AOC)**

sa transcription européenne, l'appellation d'origine protégée (AOP) respectent les mêmes exigences. Elles certifient une technique de fabrication et un terroir spécifiques. Les matières premières sont précisées dans le cahier des charges limitant les additifs.



LE LABEL ROUGE

est un label français qui atteste que le produit est élaboré avec des règles lui certifiant une qualité supérieure au produit courant (plus de surface par animal, alimentation plus contrôlée, absence de traitement plusieurs jours avant l'abattage, etc.).









Les OGM, pesticides et engrais de synthèse sont interdits. Les conditions d'élevage grantissent le bien-être animal. Le label AB et son équivalent européen, l'Eurofeuille attestent que le produit est issu de l'agriculture biologique. Ce logo ne garantit pas une meilleure qualité nutritionnelle des aliments mais atteste de l'absence de pesticide durant la production.



Créé en 2010, BioCohérence labellise uniquement les produits déjà certifiés « agriculture biologique » au niveau européen. Des critères supplémentaires sont ajoutés : ferme 100% bio (ou en conversion), taille des élevages limitée, critères renforcés sur le bienêtre animal, pas de serres chauffées, l'alimentation des herbivores doit être produite à 80% sur l'exploitation, la distribution des produits est locale.



Nature et Progrès s'appuie sur une agriculture paysanne et locale. Ce label certifie la ferme entière. Le cahier des charges interdit les pesticides et engrais de synthèse, encourage la polyculture, respecte la saisonnalité, prône une activité à taille humaine, les circuits courts et la conservation de la biodiversité.



Fondé sur le principe de la biodynamie (prise en compte des rythmes cosmiques), le cahier des charges Déméter interdit les pesticides. Les purins et lisiers doivent provenir du domaine et les composts de déchets végétaux. Le bien-être animal est central (accès aux champs, reproduction naturelle, alimentation issue de la ferme, etc.).



PÊCHE DURABLE MSC

Le label garantit le maintien de la viabilité de la pêcherie et minimise son impact sur la ressource et le milieu marin. La pérennité des stocks de poissons ciblés, la préservation de l'écosystème ainsi que l'efficacité du système de gestion de la pêcherie sont prises en compte. Ce n'est pas un label officiel, la certification est faite par une association de plusieurs ONG.



QUID DU LABEL ZÉRO RÉSIDU DE PESTICIDES ?

Lancé en 2017, le label Zéro Résidu de Pesticides réduit l'épandage de pesticides sans l'interdire. La quantité maximale de pesticides dans le produit est de 0.01 mg/kg contre 0.01 à 0,07 mg/kg en agriculture conventionnelle.











COMMERCE ÉQUITABLE

Ces labels reposent tous sur un socle de critères : un prix juste pour les producteurs, la transparence, le respect des hommes et de l'environnement ainsi qu'un ensemble de mesures sociales pour les salariés (sécurité sociale, congé maternité, plan de retraite). La certification Agriculture Biologique est obligatoire pour les labels Equitable par Ecocert, Solidaire par Ecocert et Bio Partenaire. Les labels Fairetrade / max Havelaar, World Fair Trade Organization et Symbole des Producteurs Paysans ne certifient que des produits dont les ingrédients sont issus de pays en voie de développement.

DÉCRYPTER LES LOGOS PRÉSENTS SUR LES EMBALLAGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Quotidiennement, nous voyons des sigles et des logos sur les produits que nous consommons. Cependant, savons-nous exactement ce qu'ils veulent dire?



ce symbole indique que l'emballage est recyclable. Il sera recyclé ou non en fonction des consignes locales de tri. le chiffre, allant de 1 à 7, identifie le type de plastique utilisé.

SUR LES PLASTIQUES

LE POINT VERT

contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne veut pas dire que le produit est valorisable ou recyclé. Il indique seulement que le fabricant a payé une contribution à Eco-emballage.



est le symbole du recyclage. Il indique que le produit est valorisable. Il existe une filière de recyclage des matériaux qui le composent. Le pourcentage au centre correspond aux matières recyclées présentes dans la fabrication du produit.





L'INDICATION GÉOGRA-PHIQUE PROTÉGÉE (IGP)

certifie une relation entre le produit et son origine moins forte que l'AOP. Les ingrédients qui composent les produits sont inscrits dans le cahier des charges mais peuvent provenir de l'extérieur du territoire protégé. Seule l'élaboration finale doit être réalisée dans des conditions déterminées.



LA SPÉCIFICITÉ TRADITION-**NELLE GARANTIE (STG)**

atteste qu'un produit a été fabriqué selon une recette considérée comme traditionnelle (composition, mode de production). Seul le savoir-faire est pris en compte et non les ingrédients ou la zone géographique.



L'APPELLATION D'ORIGINE **CONTRÔLÉE (AOC)**

sa transcription européenne, l'appellation d'origine protégée (AOP) respectent les mêmes exigences. Elles certifient une technique de fabrication et un terroir spécifiques. Les matières premières sont précisées dans le cahier des charges limitant les additifs.



LE LABEL ROUGE

est un label français qui atteste que le produit est élaboré avec des règles lui certifiant une qualité supérieure au produit courant (plus de surface par animal, alimentation plus contrôlée, absence de traitement plusieurs jours avant l'abattage, etc.).









Les OGM, pesticides et engrais de synthèse sont interdits. Les conditions d'élevage grantissent le bien-être animal. Le label AB et son équivalent européen, l'Eurofeuille attestent que le produit est issu de l'agriculture biologique. Ce logo ne garantit pas une meilleure qualité nutritionnelle des aliments mais atteste de l'absence de pesticide durant la production.



Créé en 2010, BioCohérence labellise uniquement les produits déjà certifiés « agriculture biologique » au niveau européen. Des critères supplémentaires sont ajoutés : ferme 100% bio (ou en conversion), taille des élevages limitée, critères renforcés sur le bienêtre animal, pas de serres chauffées, l'alimentation des herbivores doit être produite à 80% sur l'exploitation, la distribution des produits est locale.



Nature et Progrès s'appuie sur une agriculture paysanne et locale. Ce label certifie la ferme entière. Le cahier des charges interdit les pesticides et engrais de synthèse, encourage la polyculture, respecte la saisonnalité, prône une activité à taille humaine, les circuits courts et la conservation de la biodiversité.



Fondé sur le principe de la biodynamie (prise en compte des rythmes cosmiques), le cahier des charges Déméter interdit les pesticides. Les purins et lisiers doivent provenir du domaine et les composts de déchets végétaux. Le bien-être animal est central (accès aux champs, reproduction naturelle, alimentation issue de la ferme, etc.).



PÊCHE DURABLE MSC

Le label garantit le maintien de la viabilité de la pêcherie et minimise son impact sur la ressource et le milieu marin. La pérennité des stocks de poissons ciblés, la préservation de l'écosystème ainsi que l'efficacité du système de gestion de la pêcherie sont prises en compte. Ce n'est pas un label officiel, la certification est faite par une association de plusieurs ONG.



QUID DU LABEL ZÉRO RÉSIDU DE PESTICIDES ?

Lancé en 2017, le label Zéro Résidu de Pesticides réduit l'épandage de pesticides sans l'interdire. La quantité maximale de pesticides dans le produit est de 0.01 mg/kg contre 0.01 à 0,07 mg/kg en agriculture conventionnelle.











COMMERCE ÉQUITABLE

Ces labels reposent tous sur un socle de critères : un prix juste pour les producteurs, la transparence, le respect des hommes et de l'environnement ainsi qu'un ensemble de mesures sociales pour les salariés (sécurité sociale, congé maternité, plan de retraite). La certification Agriculture Biologique est obligatoire pour les labels Equitable par Ecocert, Solidaire par Ecocert et Bio Partenaire. Les labels Fairetrade / max Havelaar, World Fair Trade Organization et Symbole des Producteurs Paysans ne certifient que des produits dont les ingrédients sont issus de pays en voie de développement.